

MAIRIE DE VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

60112 Verderel-lès-Sauqueuse



Département de L'OISE
Arrondissement de Beauvais
Canton de MOUY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE, légalement convoqué, s'est rendu à la mairie de Verderel-lès-Sauqueuse, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes. MM. DUFOUR Marcel, PAILLARD André, LEROY Alain, CARNEIRO Elisa, MONTEIRO Marie-Thérèse, POTIER Marie-Christine, DESBORDES Jannick, LEROUX François, LINSTRUISEUR Marc, PLATEL Pascal et TAVERNE Bruno.

Excusés : MM. AUTIN Mathieu et BERTHUIT Julien

Pouvoir : M. BERTHUIT Julien a donné pouvoir à M. DUFOUR Marcel.

M. PLATEL Pascal est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter deux nouvelles délibérations à l'ordre du jour initial :

3) Demande de subvention au titre du fond de concours de l'Agglomération du Beauvaisis pour l'acquisition de la parcelle AE 113 à Sauqueuse-Saint-Lucien.

4) Proposition d'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les agents communaux.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2025

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à apporter au compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2025. Le Conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

Information sur la vie de la commune depuis le 22 décembre 2025

Monsieur le Maire fait le point sur les événements depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

➤ **Acquisition de la grange à Fourneuil**

Le notaire a appelé M. le Maire pour lui signaler que la grange située au 11 rue de la Franche Couture est à nouveau à vendre. En effet, la société Investis France l'avait achetée pour faciliter la division de l'ensemble de cette propriété. À ce jour, cette société se retire de la transaction et va revendre la grange. Étant donné que la Mairie va de nouveau faire valoir son droit de préemption, le notaire nous propose de procéder à la transaction directement avec la Mairie. Nous acceptons cette proposition et nous attendons la suite.

➤ **Étudiants UniLasalle**

Le 14 janvier 2026, il y a eu du tapage nocturne au logement situé au 11 rue des Vignes. Environ une centaine de personnes s'étaient rassemblées dans cette maison. Les voisins sont intervenus à trois reprises, durant la nuit, pour leur demander de cesser ce tapage nocturne. Cela s'est terminé à 4 h 30 du matin grâce à l'arrivée de la gendarmerie, qui a interpellé trois jeunes en état d'ébriété circulant sans casque sur un scooter.

➤ **Travaux dans le logement communal**

Les employés communaux continuent d'aménager l'étage de cette maison en appartement. Les plafonds et les murs sont isolés, ils vont commencer l'aménagement intérieur. La porte extérieure a été posée par l'entreprise HODENCQ.

➤ **Travaux de voiries**

- Les élargissements de la rue Devant la Ville, de la rue du Clos Mallot et de la descente vers la RD 149, à Fourneuil, sont terminés. Nous avons également fait un aménagement au début de la piste cyclable.
- L'assainissement pluvial de la fin de la rue du Petit Verger à Verderel est également terminé.
- L'entreprise procède actuellement à l'élargissement de la voirie dans la côte des Sapins.

Elle poursuivra ensuite avec l'élargissement de la rue des Sapins ainsi qu'une partie de la route de Juvignies.

➤ **Élagage de la côte des Sapins**

Il y avait un arbre en bordure de route et quelques branches qui gênaient pour l'élargissement de la route. Le Comité des Fêtes s'est proposé pour couper ces branches et récupérer le bois pour faire le traditionnel méchoui de début juillet.

Merci à Alain, Jannick, Polo, François et Jean-Luc.

➤ **Salle multifonctions**

Le courant disjoncte régulièrement depuis l'installation du nouveau four. Nous avons fait vérifier l'installation électrique et Alain a demandé une augmentation de puissance.

➤ **Fédération des chasseurs de l'Oise**

Comme l'an passé, nous avons accepté de participer à l'opération « Sensibilis'Haies ». La fédération des chasseurs de l'Oise nous a offert cinq arbres fruitiers, qui ont été plantés par les employés communaux sur la place de Guehengnies, ainsi qu'une centaine de plants de haie qui ont été confiés aux sociétés de chasse Sauqueuse-Guehengnies et de Verderel-Fourneuil.

Nous remercions la fédération et tous ceux qui ont planté ces plants.

➤ **Reste d'enrobé**

Nous avons demandé à l'entreprise Oise TP qui travaille sur la commune, si nous pouvions récupérer les éventuels restes d'enrobé en fin de journée.

Nous avons ainsi disposé de cinq tonnes d'enrobé à chaud, que nous avons étalées avec les agents communaux aux croisements de la D149 avec la route de Houssoye-le-Farcy et la route de Fourneuil. Nous en avons également profité pour reboucher les « nids-de-poule » sur la route reliant Fourneuil à Rieux.

Merci à Guillaume, qui nous a accompagnés avec le camion d'enrobé et qui nous a aidés à l'étaler.

Nous allons tenter de renouveler l'opération lors de la pose des enrobés dans la côte des Sapins.

➤ **Agression verbale envers notre directrice d'école**

Mme Cetintas s'est fait insulter à plusieurs reprises, devant les enfants qui allaient rentrer en classe, par une personne qui venait déposer son enfant à l'école. Ce monsieur n'a pas accepté la remarque de notre directrice à propos de son véhicule qui était stationné sur la route, devant la classe et moteur tournant.

De ce fait, nous avons rédigé un courrier qui a été distribué aux parents d'élèves et qui rappelle que les voitures doivent être, exclusivement stationnées sur le parking de l'école et sur celui de la Mairie. Il en va de la sécurité des enfants.

➤ **Fresque sur le transformateur EDF de la rue St Martin (en face de la place)**

Nous avons fait une demande au SE60, il y a deux ans. Il vient de nous attribuer une subvention maximale de 3 000 euros. La fresque doit avoir un lien avec la collectivité. Ce sera avec l'école. Nous pouvons choisir l'artiste qui fera la fresque. Nous avons demandé à Aurélie de Guehengnies, c'est elle qui a peint la fresque de la salle de motricité.

1) Délibération autorisant M. le Maire à contracter un prêt au Crédit Agricole Brie Picardie pour financer l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 113, au 8 rue de Péronne à Sauqueuse-Saint-Lucien.

Lors d'une précédente réunion de conseil, nous avons validé cette acquisition. Il convient désormais de se prononcer sur son financement.

Il est proposé de réaliser un prêt à court terme de 140 000 euros sur 36 mois, au taux de 3,88%. Ce prêt pourra être remboursé par anticipation ou transformé en prêt à long terme. M. le Maire propose cette solution car elle laisse la possibilité de modifier ce financement en fonction de l'usage définitif de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à contracter ce prêt auprès du Crédit Agricole.

2) Délibération octroyant une délégation des droits de préemption urbains par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, à la commune de Verderel-lès-Sauqueuse.

Dans notre PLU, la commune disposait du droit de préemption. Depuis la mise en place du PLUi, c'est uniquement l'Agglomération qui peut préempter.

Cette délibération nous permet de rétablir, au profit de la commune de Verderel-lès-Sauqueuse, le droit de préemption sur son territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer la délégation des droits de préemption à M. le Maire.

3) Demande de subvention au titre du fond de concours de l'Agglomération du Beauvaisis pour l'acquisition de la parcelle AE 113 à Sauqueuse-Saint-Lucien.

Au vu de l'intérêt communal de cette acquisition, M. le Maire propose de faire une demande de subvention auprès de l'Agglomération du Beauvaisis pour l'achat de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à effectuer la demande de subvention.

4) Proposition d'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les agents communaux.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'opportunité de pouvoir acquérir un véhicule Renault Clio, type commercial, afin d'en faire bénéficier les agents techniques et de leur permettre, avec le deuxième véhicule utilitaire, de pouvoir se déplacer plus aisément au sein des villages.

Le prix de vente étant de 1 000 euros, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à acquérir ce véhicule.

Questions diverses

○ L'Agglomération du Beauvaisis nous a offert 20 entrées pour la patinoire. Plusieurs propositions ont été faites pour distribuer ces entrées.

Pour Blaguer, Bruno propose de les distribuer aux repas des anciens.

Le conseil municipal a décidé qu'elles seront données à Mme Cétintas pour les élèves de sa classe.

○ Une réunion est prévue avec Mme TELLIER DELATTRE, de la Trésorerie, pour préparer le budget 2026.

Seront présents : Thérèse, Pascal et M. le Maire.

○ Jannick nous demande si nous avons des nouvelles à propos de l'aménagement du terrain à bâtir de la rue du Maréchal à Sauqueuse-Saint-Lucien. M. le Maire explique qu'il a rencontré le propriétaire à plusieurs reprises et qu'il lui a écrit un courrier pour lui rappeler les règles du PLUi quant à l'usage du terrain à bâtir. Nous n'avons pas d'informations complémentaires.

○ Philomène est en arrêt de travail depuis le 19 janvier 2026 pour une grave maladie. Cet arrêt a été prolongé jusqu'au 02 mai 2026. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et beaucoup de courage pour affronter cette épreuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

